

Littératie et diplomation secondaire

Analyse comparative entre
le Québec et l'Ontario

Par Pierre Langlois, économiste

Octobre 2024

Étude réalisée pour la

 **Fondation pour
l'alphabétisation**

Contexte

Depuis 2018, la Fondation pour l'alphabétisation a publié une série d'études analysant les résultats québécois au *Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes* (PEICA) afin de comprendre les impacts socio-économiques liés à la littératie.

Le PEICA évalue trois compétences de base : la littératie, la numératie et la résolution de problèmes. Ces compétences sont les fondations nécessaires pour qu'un individu puisse ajouter des connaissances et des formations spécialisées à ses compétences personnelles et professionnelles.

Lors de l'évaluation de 2012, le nombre de répondants québécois âgés de 16 à 65 ans n'atteignant pas le niveau 3 sur l'échelle de littératie était de 53,3 %, ce qui plaçait le Québec à 7 % d'écart par rapport à son voisin ontarien. Rappelons que le niveau 3 de littératie correspond à la capacité de lire des textes denses ou longs nécessitant d'interpréter et de donner du sens aux informations, soit une compétence essentielle pour participer pleinement à la société.

Les études réalisées par la Fondation pour l'alphabétisation au fil des ans ont démontré que ces résultats préoccupants en littératie s'expliquent, en bonne partie, par quatre phénomènes.

- 1. Retard historique en éducation**, qui se comble tranquillement avec le changement générationnel. Les impacts du rapport de la Commission Parent et l'implantation d'un réseau scolaire public moderne ont propulsé le niveau d'éducation des Québécois.es depuis les années 70, mais avec un retard de plusieurs années sur les juridictions nord-américaines.
- 2. Tissu industriel des régions et des MRC du Québec**, ayant un impact sur la fréquentation scolaire et, implicitement, sur le niveau de littératie. Les régions manufacturières ou encore celles qui s'articulent autour de filières agroalimentaires, forestières ou minières présentent des profils de travailleurs avec des formations professionnelles ou encore sans formation précise. L'enseignement de la littératie est souvent absent des parcours de formation professionnelle.
- 3. La grande vulnérabilité sociale**, un phénomène observé dans plusieurs milieux urbains québécois. On mesure la grande vulnérabilité par une addition de la pauvreté économique et de la pauvreté sociale. La littératie constitue l'un des intrants centraux dans la mesure de la pauvreté sociale.
- 4. Décrochage scolaire**, des données qui sont évidemment essentielles pour comprendre les résultats en littératie. Il a été démontré que sans l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, 85 % des individus resteront sous le niveau 3 de littératie.

Soulignons qu'outre le retard historique du Québec en matière d'éducation, le décrochage scolaire est certes l'un des éléments distinctifs importants qui ressort lorsque l'on compare le Québec et l'Ontario.

Ainsi, alors que les nouvelles données du PEICA sont attendues au cours des prochains mois, la Fondation a souhaité mieux comprendre cette particularité qui est au cœur de la présente analyse visant à répondre à deux grandes questions :

- Comment l'Ontario arrive-t-il à surpasser de façon significative le Québec en matière de diplomation secondaire?
- Quelles sont les mesures en matière de réussite scolaire ontariennes qui peuvent inspirer les politiques éducatives québécoises?

Pour documenter ces éléments et pouvoir identifier des pistes d'actions porteuses pour le Québec, des experts reconnus du milieu de l'éducation et de l'alphabétisation en provenance d'une douzaine d'organisations ont été consultés au cours des derniers mois.

Constats ayant émergé des consultations

D'abord, peu d'analyses comparatives entre les systèmes québécois et ontarien sont disponibles. De plus, une méconnaissance, somme toute généralisée, du système ontarien, de ses parcours et de son niveau de réussite subsiste.

Par ailleurs, nous savons qu'un débat est présent quant aux différentes techniques et approches en enseignement de la prélecture et de la lecture. Force est de constater que ce débat déborde des frontières québécoises et qu'il est présent à l'échelle nord-américaine. À cet égard, les experts consultés ont noté que des différences importantes en matière de scolarité préscolaire sont observées entre le Québec et plusieurs juridictions.

En outre, l'implication de la communauté locale en Ontario et dans les milieux anglophones québécois, soit une variable davantage qualitative, a été dénotée par les experts comme élément distinctif contribuant à la réussite éducative.

La notion d'inclusion, qui est davantage mise de l'avant en Ontario, a également été soulevée en tant qu'élément distinctif. Cela se concrétise entre autres par un moins grand nombre de classes adaptées et une participation plus grande des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) aux programmes sportifs, culturels et particuliers, un élément pouvant contribuer à l'intérêt des apprenants et, conséquemment, à la persévérance scolaire.

Enfin, les experts consultés ont été unanimes quant à l'impact positif qu'a eu la grande réforme en éducation, menée en 2003, par le gouvernement de Dalton McGuinty. Ce moment décisif permet de bien comprendre l'essor des résultats ontariens en diplomation secondaire.

L'écart entre le Québec et l'Ontario en diplomation secondaire

Comparaison des taux de diplomation

D'entrée de jeu, soulignons que les taux de diplomation sont calculés différemment au Québec et en Ontario.

En effet, afin de prendre en considération les efforts de raccrochage scolaire, le Québec calcule le taux de diplomation secondaire sur une période de 7 ans pour une cohorte donnée d'étudiants au niveau secondaire. L'Ontario, quant à elle, calcule la diplomation sur 5 ans, à partir de la 9^e année (secondaire 3).

À cet égard, selon le tableau de bord du ministère de l'Éducation, le Québec affichait, en 2022-2023, un taux de diplomation secondaire de 84,3 % pour l'ensemble des étudiants et de 81,8 % pour celles et ceux fréquentant le réseau scolaire public. Les données du ministère de l'Éducation de l'Ontario, qui présente d'ailleurs les résultats de diplomation en fonction des commissions scolaires, font état d'un taux de diplomation global de 89,5 %. Il importe de noter que les commissions scolaires francophones ontariennes ont des taux de diplomation secondaire de près de 95 %, selon le même ensemble de données du gouvernement ontarien.

Ainsi, l'écart entre le Québec et l'Ontario est donc de 5,2 %, si l'on considère l'apport du réseau privé de l'éducation au Québec. Toutefois, cet écart grimpe à 7,7 %, si l'on prend en compte seulement le réseau public d'éducation.

Ajoutons que Statistique Canada compile un taux de cohorte réelle d'obtention du diplôme d'études secondaires dans le délai prévu. À ce chapitre, le Québec affichait en 2020-2021 le pire rendement des provinces canadiennes avec 80 % de diplomation dans les délais prévus. Les provinces maritimes ont, selon cette comparaison, les meilleurs résultats avec près de 90 % de taux de diplomation.

Un autre écart préoccupant

Une autre distinction québécoise en matière de diplomation secondaire est particulièrement préoccupante, soit celle entre la diplomation des filles et des garçons.

Selon le tableau de bord du ministère de l'Éducation, dans le réseau public d'éducation du Québec, l'écart est de 9,3 %, alors que Statistique Canada l'estimait à 11 % en 2020-2021.

Selon la méthodologie utilisée par Statistique Canada, l'écart de diplomation entre les filles et les garçons est de 6 % en Ontario et est une réalité marginale dans les provinces maritimes.

À la lumière de ces données, il n'est pas surprenant de constater que le taux d'individus n'ayant pas de diplôme secondaire au sein de la population, tel que documenté par le recensement de 2021, est plus grand au Québec (11,8 %) qu'en Ontario (8,8 %).

La réforme McGuinty

En Ontario, la progression importante du taux de diplomation depuis le début des années 2000 est régulièrement liée aux impacts de l'importante réforme éducative mise en place par le gouvernement de Dalton McGuinty. Il apparaît également qu'il s'agit d'un élément fondamental pour mieux comprendre l'écart s'étant creusé avec le Québec.

En effet, en 2000-2001, Statistique Canada estimait que le Québec et l'Ontario affichaient des taux de diplomation secondaire similaires, avec environ 72 %. Or, dix ans plus tard, l'Ontario affichait un taux de diplomation de 83 %, soit un résultat tout près de la cible de la réforme McGuinty (85 %). Au cours de la même période, le Québec a franchi uniquement la moitié du chemin, pour atteindre un taux de diplomation de 78 %.¹

Alors que les composantes de cette réforme sont bien documentées, il est intéressant de s'attarder aux éléments qui pourraient trouver racine dans le système québécois, soit :

- Établissement de cibles de diplomation de 85 % en fin de parcours secondaire et de réussite en littératie et numératie en 6^e et 9^e année;
- Obligation de fréquentation scolaire jusqu'à 18 ans, soit l'âge typique de la 12^e année terminale du parcours secondaire;
- Création d'un Secrétariat à la littératie ayant comme mandat d'appuyer les enseignants et les écoles ontariennes dans leurs pratiques pédagogiques en littératie et numératie, un élément central de la réforme;
- Mise à niveau des techniques pédagogiques des enseignants par le *Collège des Enseignants*, soit leur ordre professionnel. Cette mise à niveau s'est effectuée pendant la période estivale, et ce, à partir de 2004, moment à partir duquel des milliers de professionnels du milieu de l'éducation ont pu suivre une formation continue. Cet élément est énoncé comme l'une des grandes réussites de la réforme.
- Mise en place d'équipes-écoles dédiées à la réussite scolaire et d'une reddition de comptes publique des écoles et des commissions scolaires, soit deux éléments qui sont aussi cités comme cruciaux dans la réforme.

¹ Statistique Canada, *Taux de diplômés, par province et territoire, 2000-2001 à 2009-2010*

L'importance du préscolaire dans le parcours de littératie

Bien que l'actuelle analyse comparative se concentre sur l'écart entre la diplomation secondaire entre le Québec et l'Ontario, il est difficile de faire abstraction du point de départ des individus dans leur parcours scolaire. En effet, il importe de rappeler l'importance du parcours préscolaire dans l'acquisition de la prélecture et de la pré-écriture, mais aussi dans l'identification plus hâtive de certains troubles d'apprentissage et orthophoniques.

À cet égard, plusieurs groupes consultés dans le cadre des travaux nous ont guidés vers certaines différences importantes qui existent entre les deux provinces en matière d'enseignement préscolaire.

La principale différence entre le Québec et l'Ontario se situe au chapitre de la fréquentation de la maternelle 4 ans. Bien que les impacts de la maternelle 4 ans sur les résultats en littératie restent à être quantifiés, la distinction entre les deux systèmes scolaires demeure intéressante.

En Ontario, ce niveau, qui est appelé le *Junior Kindergarten*, est non obligatoire, mais abondamment fréquenté. En 2022-2023, ce sont 124 000 enfants ontariens qui étaient inscrits à ce niveau scolaire, soit pratiquement le niveau d'une cohorte scolaire obligatoire (97 %).

La comparaison avec le Québec est complexe, notamment en raison de la multitude des parcours préscolaires 4 ans. Toutefois, nous savons que l'implantation des maternelles 4 ans, qui a débuté il y a une dizaine d'années, a permis l'implantation de 1 660 classes, sur un objectif de 2 600. Sur la base de cette donnée, il est possible de constater que le Québec est manifestement en retard sur son voisin ontarien.

Aussi, il importe de mentionner que le préscolaire 3 ans est un élément à considérer. Rappelons que la France a rendu obligatoire la maternelle 3 ans en 2019 afin de développer la mobilisation du langage dans toutes ses formes autant à l'oral qu'à l'écrit.

En ce sens, au Québec, le programme éducatif en littératie des centres de la petite enfance (CPE) mise sur le développement du langage oral, l'éveil à la lecture et à l'écriture, l'enrichissement du vocabulaire, la conscience phonologique et les activités de pré-écriture. Bien que le programme éducatif devrait être le même pour les CPE, les garderies privées et les services de garde en milieu familial, des différences sont notées par les experts consultés quant à sa mise en œuvre. De plus, selon nos consultations, la non-obligation de fréquentation des services de garde en français, notamment pour les enfants issus de l'immigration, peut causer un retard dans l'acquisition des concepts de prélecture et pré-écriture en langue française.

L'inclusion des élèves EHDAA

Plusieurs groupes consultés dans le cadre des présents travaux ont soulevé l'écart de prévalence des troubles EHDAA entre les deux provinces. Davantage d'analyses seraient requises afin d'établir entre autres des bases méthodologiques similaires entre les deux provinces, mais les indicateurs disponibles pointent vers une proportion moins élevée d'élèves ayant des besoins particuliers ou nécessitant un plan d'intervention en Ontario.

Bien qu'il soit plus difficile de comparer le Québec et l'Ontario, et ce, malgré *l'Enquête canadienne sur les incapacités* de Statistique Canada menée tous les 5 ans, nous savons qu'au Québec, en 2022-2023, 32,8 % des élèves du secondaire dans le réseau public étaient considérés comme ayant un handicap et/ou une EHDAA. Cette proportion est de 19,3 % pour les élèves du primaire dans le réseau public selon les données compilées par l'entrepôt des données ministérielles et rendues publiques par La Presse. C'est donc dire que les diagnostics augmentent lors du parcours de scolarisation secondaire.

Toutefois, en Ontario, le taux d'élèves ayant besoin d'un soutien spécialisé était de 27 % en 2018, selon le groupe *People for Education*, résultant d'une croissance de 13 % depuis le tournant des années 2000. L'Ontario, avec la réforme McGuinty, a fait de l'inclusion une valeur forte de son réseau scolaire. Les classes adaptées, bien qu'existantes, sont moins nombreuses et l'accent est mis sur l'intégration en classe régulière, avec des mesures d'appui pour les élèves ayant des plans d'intervention. Soulignons qu'au Québec, des centres de service scolaire anglophones ont une approche similaire.

Au Québec, l'existence du réseau privé et d'une asymétrie profonde quant à l'admission d'enfants EHDAA dans ces établissements, amènent une surreprésentation des élèves EHDAA dans les parcours dits réguliers au sein du réseau public. Si certaines écoles privées comptent des taux de plan d'intervention de l'ordre de 50 %, d'autres en ont très peu. Ce constat est aussi présent dans le secteur public, alors que certains programmes particuliers (sports, arts, sciences, autres) ou encore certaines écoles particulières, par exemple les écoles internationales, font de l'excellence des résultats scolaires une condition d'admission, ou de maintien au programme, donnant peu de chances d'intégration des enfants EHDAA. Dans le cas de programmes sportifs, certaines écoles ou certains centres de services scolaires vont confier les programmes et leur gestion à des mandataires externes privés (académies sportives) ou civiques (fédérations sportives), qui imposent les règles académiques, sans posséder d'expertise en la matière ou de perspective d'inclusion.

D'ailleurs, ces programmes particuliers s'implantent dans le cursus scolaire en réduisant le nombre d'heures dédiées à l'enseignement. Traditionnellement, les programmes parascolaires s'ajoutaient à l'horaire scolaire. C'est encore le cas dans la plupart des réseaux scolaires nord-américains, par exemple dans le domaine sportif (varsity), où la pratique du sport scolaire est structurée en fonction des écoles et des districts scolaires et non pas en fonction des besoins des fédérations sportives.

Les parcours scolaires secondaires et postsecondaires

Des différences majeures entre le Québec et l'Ontario sont recensées dans les parcours scolaires secondaires, notamment l'existence d'une douzième année de formation générale, soit l'équivalent d'un secondaire 6, ainsi que l'établissement de la note de passage à 50 %. Ces deux éléments, combinés à une fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans, induisent le fait que les jeunes ontariens sont plus nombreux à être diplômés et qu'ils le sont avec une année de formation générale de plus.

L'impact de ces mesures sur les résultats en littératie est évident, considérant qu'un individu sans diplôme d'études secondaires, dans 85 % des cas, n'atteindra pas le niveau 3 en littératie selon le PEICA.

Le parcours ontarien

Avec la diplomation secondaire de 12 années, trois parcours principaux s'ouvrent pour les jeunes ontariens :

- 1. Les collèges communautaires** (*community college*), qui offrent essentiellement des formations techniques, mais aussi des programmes « ponts » vers l'université. Ce parcours est, de façon imagée, l'équivalent des centres de formation professionnelle et de la formation technique des cégeps québécois. Il est à noter que l'enseignement de la littératie est présent dans ces collèges communautaires, même s'il s'agit de programmes professionnels spécialisés.
- 2. Les programmes courts privés** (*career college*), qui sont de plus en plus populaires en Ontario. Ces programmes, axés sur des besoins précis du marché du travail, sont de plus courte durée et sont souvent offerts par des collèges privés. L'équivalent québécois serait l'attestation d'études collégiales qu'offrent certains collèges privés dans des programmes technologiques ou professionnels.
- 3. Les programmes universitaires de premier cycle type**, qui durent quatre ans. Notons que les conditions d'admission des universités ontariennes et la compétition pour certains programmes ont mené à un phénomène d'inflation des moyennes générales des finissants du secondaire ontarien. Les médias ontariens ont rapporté plusieurs cas d'élèves qui, malgré des moyennes générales de plus de 90 %, étaient refusés dans les grandes universités ontariennes.

Le parcours québécois

On dénote six parcours à la fin du cursus secondaire québécois : le DEP (à partir de 16 ans, sans DES), le DEP-DES (qui permet l'obtention des deux diplômes simultanément, à partir de 16 ans), le DEP (après l'obtention du DES), le Tremplin-DEC, le DEC et la formation aux adultes. La différence de parcours entre le Québec et l'Ontario se concentre donc à l'admission avant l'âge de 18 ans à la formation professionnelle.

En ce sens, les parcours québécois sont plus nombreux pour les finissants du parcours secondaire ayant 17 ans. De plus, des parcours atypiques se sont ajoutés dans les dernières années pour les élèves âgés de 15 ou 16 ans rencontrant certaines difficultés scolaires.

Voici plus de détails sur les trois parcours principaux :

- 1. Le diplôme d'études professionnelles (DEP)**, avec ou sans accompagnement pour terminer le diplôme d'études secondaires, s'ouvre en secondaire 4. Concrètement, des élèves, dont une proportion plus grande de garçons, quittent la formation générale pour la formation professionnelle. Si cette dernière vise uniquement l'obtention d'un DEP) la formation se fera sans enseignement complémentaire de la littératie. Ce faisant, des élèves, dès l'âge de 15 ans et souvent en difficulté scolaire, s'engagent sur cette avenue, alors qu'ils n'ont qu'un niveau de littératie correspondant au premier cycle secondaire.
- 2. Le diplôme d'études collégiales (DEC)** s'ouvre pour les finissants de secondaire 5. Les groupes consultés ont exprimé des inquiétudes quant au niveau de réussite des élèves québécois s'engageant au DEC et ayant une moyenne générale de moins de 70 %. Les taux d'échec pour les individus ayant ce profil sont importants selon les experts consultés. Le niveau de littératie, nécessaire pour réussir les cours de français, de philosophie ou nécessitant un apport important en lecture et rédaction, est insuffisant et représente un enjeu dans la réussite éducative. Les cégeps ont répondu à cette problématique en offrant des programmes Tremplin-DEC, qui offrent une base d'accueil pour les élèves devant mettre à niveau leurs compétences scolaires et visent à mettre en place des stratégies de réussite.
- 3. La formation aux adultes** est offerte aux élèves de secondaire 5 n'ayant pas les crédits nécessaires pour obtenir un diplôme d'études secondaires.

Ainsi, il appert que bien que non formalisée comme en Ontario, la douzième année de formation générale existe au Québec et se concrétise dans les programmes de Tremplin-DEC, de DEC et à la formation aux adultes.

Les évaluations ministérielles

De façon complémentaire, une différence importante existe entre le Québec et l'Ontario au chapitre des évaluations ministérielles.

À ce chapitre, l'Ontario évalue les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques en 3^e et en 6^e années. En 9^e année, ces compétences sont réévaluées puis la réussite de l'examen est obligatoire à l'obtention du diplôme de 12^e année. L'élève ontarien en situation d'échec a donc 3 années pour reprendre un parcours vers la réussite scolaire avec les ressources qui lui seront offertes. Le taux de succès à l'*Ontario Secondary Literacy Test* est de 81 % en 9^e année.

Au Québec, les compétences en langue française (ou anglaise) font l'objet d'examens en 4^e et en 6^e années du primaire, ainsi qu'en secondaire 2. L'examen ministériel d'écriture en langue maternelle est imposé en secondaire 5 avec un taux de réussite de 70 % pour les francophones et de 91 % pour les anglophones. Outre la littératie, Québec impose la réussite d'examens ministériels en mathématiques (secondaire 4), langue seconde (secondaire 5), histoire (secondaire 4) et sciences (secondaire 4). Le parcours scolaire québécois est donc beaucoup plus contrôlé par des évaluations ministérielles que le parcours ontarien.

Pistes d'actions identifiées par l'analyse comparative

De cette analyse ressortent 15 pistes d'actions qui permettraient au Québec d'améliorer le taux de diplomation secondaire de ses élèves et incidemment, le niveau de littératie de sa population. En effet, c'est en agissant à la source, en soutenant les enfants et les adultes dans le développement et le maintien de leurs capacités à lire et à apprendre que nous pourrions collectivement favoriser leur bien-être et leur pleine participation à la société.

1. Doter le Québec d'une *Loi sur la réussite scolaire* qui établirait des cibles de diplomation à 90 % d'ici 5 ans pour l'ensemble des centres de services scolaires ainsi que des cibles en littératie et en numératie au primaire et secondaire.
2. Mettre en place un Secrétariat à la littératie et à la numératie dont le mandat serait notamment de recommander les meilleures techniques d'enseignement.
3. Mettre sur pied un Collège des enseignants afin d'encadrer la formation continue et l'admission à la carrière en enseignement.
4. Établir la fréquentation scolaire obligatoire au Québec jusqu'à 18 ans.
5. Formaliser une douzième année de formation générale pour les élèves ne fréquentant pas le parcours régulier préuniversitaire au collégial.
6. Ajouter une formation en littératie dans les parcours d'études professionnelles (DEP).
7. Normer l'accès en matière de ressources spécialisées dans le milieu scolaire (orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation) et créer des postes permanents. À court terme et de façon transitoire, permettre aux écoles de contracter avec le privé pour les ressources spécialisées.
8. Conclure un nouveau pacte avec la filière des écoles privées pour une prise en charge d'un % d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) en lien avec celui des écoles publiques.
9. Transformer des programmes particuliers (Arts, Sports, Sciences et autres) en parascolaire impliquant une fréquentation obligatoire pour l'ensemble des élèves.
10. Accélérer l'implantation de la maternelle 4 ans et uniformiser les enseignements dans le milieu des services de garde.
11. Imposer l'accès aux services de garde et CPE francophones pour les enfants des communautés allophones.
12. Permettre une meilleure implication des parents et de la communauté dans les instances des écoles, en s'inspirant des communautés ontariennes et des communautés anglophones du Québec.
13. Favoriser les partenariats entre les bibliothèques scolaires et municipales afin, notamment, de favoriser la lecture chez les garçons.
14. Lancer une campagne publique sur la valorisation de la réussite et de la persévérance scolaire.
15. Offrir des bourses attractives pour la formation d'hommes en enseignement.